

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | | | ✓ | | | | |

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire.

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval, celles concernant l'administration, à A. CÔTE et C^o éditeurs-imprimeurs, Québec.

SOMMAIRE.—Conférence d'instituteurs (suite).
—PÉDAGOGIE : Un mot sur l'arithmétique.—
Les femmes et l'instruction.—PARTIE PRATIQUE :
I, Devoir d'invention.—II, Dictée, Exemple
de Franklin, Explication du devoir.—III, dictée,
Le christianisme au point de vue social, par
d'Alembert, (suite)—Arithmétique, problèmes :
—Toisé.—Algèbre.—DIVERS : Lettre de Naza-
reth en Galilée.—Leçon de choses, Le car-
bonne.

Conférence d'Instituteurs

(Suite.)

M. A. D. Lacroix, avant de se prononcer sur le sujet, attire l'attention des instituteurs sur les deux défauts qu'a signalés M. LeBlond dans sa conférence sur la lecture : le bredouillement et le bégaiement. Il donne les deux moyens suivants comme propres à corriger ces défauts. Le bredouillement se corrige en introduisant entre les dents des élèves un crayon ou tout autre objet ; et le bégaiement, en faisant respirer l'élève avant de prononcer chaque mot.

Passant ensuite au sujet de discussion, il divise la langue maternelle ou le langage en deux parties : le langage parlé et le langage écrit.

Comme le langage parlé précède le langage écrit, il est nécessaire que l'enfant

sache bien parler s'il veut plus tard bien écrire. L'instituteur a trois moyens d'enseigner à ses élèves à bien parler :

1o. Il doit lui-même s'exprimer correctement et corriger chez ses élèves toute expression incorrecte.

2o. Les leçons de choses. Au moyen des leçons de choses, l'instituteur est forcé de beaucoup questionner ses élèves, et là encore, s'il ne laisse passer aucune expression vicieuse ou incorrecte sans la corriger, l'élève arrivera bientôt à s'exprimer correctement.

3o. La lecture. Il est nécessaire que l'instituteur explique chaque mot de la lecture, afin que l'élève puisse bien en comprendre la signification et la valeur. Plus tard, il fera apprendre par cœur des morceaux choisis ; ce qui, tout en meublant la mémoire de l'enfant et en nourrissant son esprit, contribuera à lui faire comprendre la valeur des mots et des phrases.

Quant au langage écrit, il conseille à l'instituteur qui enseigne la grammaire aux commençants de partir de l'application pour arriver à la règle.

Ainsi, pour enseigner le nom, il suffit

de dire à l'élève que tout ce qui frappe ses regards représente des noms. Il lui fera ensuite écrire ces noms sur le tableau noir en y faisant joindre l'article, puis un qualificatif, et lui enseignant comment se forme le pluriel des noms et des adjectifs, etc. Plus tard, il pourra passer de la règle à l'application; donner ensuite des exercices d'invention et de traduction qui seront comme le couronnement de l'enseignement de cette matière si difficile et si importante.

M. D. Boudrias dit que la lecture bien enseignée joue un très grand rôle dans l'enseignement de la langue maternelle. L'instituteur doit attacher une grande importance à l'épellation et à la définition des mots que l'élève rencontre dans sa lecture de chaque jour; lui faire raisonner cette lecture, et passer ensuite à l'enseignement de la grammaire, dont il donnera d'abord les premières notions au moyen de leçons orales, s'inspirant pour cela de l'excellente méthode de madame Pape-Carpentier; il terminera l'enseignement de la langue par l'étude complète de la grammaire, accompagnée d'exercices nombreux, variés et expliqués de manière à ce qu'il n'y ait pas de doute dans l'esprit de l'élève sur le sens et la valeur des mots et des phrases.

M. l'abbé Verreau, appelé à se prononcer sur le sujet, s'exprime à peu près en ces termes :

Après tout ce qui a été dit sur le sujet, je crois qu'il ne me faudrait que résumer les excellentes suggestions qui ont été faites. Je ferai cependant une réserve sur certains points. Je reconnais qu'il est de la plus haute importance pour l'instituteur d'exiger que ses élèves conversent, mais il est encore plus important qu'ils aient le mot, l'expression propre.

On semble être trop sous l'impression que savoir la grammaire par cœur, citer une règle ou un exemple, c'est véritablement savoir la grammaire. Non, il ne suffit pas à l'enfant de connaître le texte, il faut qu'il en ait l'intelligence, ce qui ne peut venir qu'avec le temps et l'application. Outre les deux langues que nous avons à enseigner, nous en avons pour ainsi dire une à faire oublier: c'est l'expression incorrecte.

Dans l'enseignement de la langue, l'étude de la grammaire doit être secondaire au début; car ce qui est important, c'est d'oublier l'expression impropre.

Chaque localité a sa manière particulière de désigner certains objets; pourtant, il ne doit y avoir qu'un seul mot propre pour désigner un même objet; c'est ce mot, cette expression propre que l'instituteur doit trouver et que l'élève doit apprendre.

On ne saurait trop habituer l'enfant à épeler et à lui faire donner la signification des mots; car, comment l'enfant peut-il parler correctement s'il ne connaît pas la valeur des mots qu'il emploie, et surtout s'il n'en a pas une provision? Un bon moyen d'amener l'enfant à s'exprimer correctement et à faire disparaître de son langage les expressions vicieuses dont il est rempli, ce serait de pourvoir les élèves de nos écoles du livre que M. Oscar Dnnn a publié sur les locutions vicieuses, et le faire étudier sérieusement. L'instituteur doit aussi apporter un grand soin à ne pas se laisser entraîner, ainsi que ses élèves par la lecture des journaux et des documents publics, qui fourmillent de fautes.

Pour s'exprimer correctement, ce n'est pas la grammaire qui manque le plus souvent, c'est le mot, l'expression propre. Ce qui confirme cette assertion, c'est qu'au

XVII siècle on n'étudiait pas de grammaire française.

On trouvera un grand avantage à faire étudier aux élèves, comme étude spéciale, une suite de mots. Plus tard, si l'on veut pousser l'étude de la langue maternelle jusqu'à ses dernières limites, il serait nécessaire de faire étudier l'étymologie et même l'histoire de la langue, afin de faire voir à l'élève les transformations qu'ont subies les mots de notre langue.

M. le président résume les débats. Il voit avec plaisir que tous ceux qui se sont prononcés sur le sujet sont unanimes à reconnaître comme essentielle au bon enseignement de la langue maternelle, l'habitude que doit prendre l'instituteur de faire converser les élèves, de parler correctement et d'exiger la même chose de ceux qui lui sont confiés; de ne jamais leur permettre de répondre par *oui* ou *non*; leur faire construire des phrases, se servir beaucoup des leçons orales et de la lecture raisonnée pour épurer le langage des élèves et leur meubler la mémoire. C'est par ce moyen que l'instituteur parviendra à enseigner la langue d'une manière avantageuse.

M. J. T. Dorais fit ensuite lecture d'une conférence sur "*l'Éducation de famille*."

M. U. E. Archambault attire l'attention des membres de l'Association sur un article publié dans le journal "*L'Éducation*," contenant un exposé des avantages qu'offre aux enfants, l'association dite: "*Adoption fraternelle*." Cette association a pour but de pourvoir aux besoins matériels et intellectuels des enfants pauvres. Il verrait avec beaucoup de plaisir une semblable association se fonder au milieu de nous.

L'étude de ce projet si important est confiée au conseil d'administration de

"*l'Association des Instituteurs de Montréal et de la banlieue*."

L'honorable Surintendant de l'instruction publique félicite les conférenciers sur les sujets si pratiques qu'ils ont traités, surtout ceux qui ont pris part à la discussion du sujet si important de l'enseignement de la langue maternelle—question vitale s'il en est une.

Il prie les instituteurs de se tenir prêts à aider le gouvernement à maintenir la loi des pensions de retraite si elle venait à être attaquée. Il est de leur devoir de conserver les droits acquis.

Il annonce ensuite son intention de faire une exposition scolaire l'année prochaine. Il engage les instituteurs à s'en occuper immédiatement. Cette exposition sera suivie d'un congrès pédagogique. Il espère pouvoir, à l'avenir, convoquer, tous les ans une assemblée des instituteurs de la province. C'est par ces réunions que les instituteurs pourront retremper leur courage pour travailler avec ardeur et uniformité au développement de l'intelligence des enfants, relever davantage le niveau de l'éducation, et faire de notre population une population chrétienne et aussi intelligente que possible.

M. le président, en quelques mots bien sentis, offre, au nom de l'Association, ses sincères remerciements à l'honorable Surintendant, pour les bonnes paroles qu'il a bien voulu adresser à l'assemblée et pour l'honneur insigne qu'il a fait aux instituteurs en assistant à cette conférence.

Il félicite et remercie les savants conférenciers pour les travaux qu'ils ont bien voulu préparer, ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de la conférence.

M. D. Boudrias propose, secondé par M. Boulay, que le vote pris à la dernière con-

férences sur l'article XIVE de la Constitution soit reconsidéré.

Après quelques explications, la motion étant mise aux voix est adoptée.

Et la séance est ajournée au 25 mai prochain, à 7.30 heures, P. M.

F. X. P. DEMERS,
Secrétaires-Archiviste.

— 000 —

PÉDAGOGIE

Un mot sur l'Arithmétique

L'Arithmétique est une des branches les plus importantes et celle à l'enseignement de laquelle l'institutrice devrait apporter le plus grand soin, la plus grande attention. Cependant elle est malheureusement encore trop négligée dans un grand nombre d'écoles. J'ai dit l'institutrice et je l'ai dit à dessein, car l'instituteur a ordinairement plus d'aptitude qu'elle n'en a pour l'enseignement de cette matière.

J'ai été secrétaire d'un bureau d'examineurs à la campagne, et j'ai pu constater plusieurs fois qu'un grand nombre des candidats qui se présentaient à l'examen, répondaient avec facilité à des questions de grammaire, d'histoire, de géographie, &c., tandis qu'ils échouaient le plus souvent en arithmétique. Les demoiselles surtout montraient de l'hésitation, de la timidité, et n'arrivaient à la solution des problèmes qu'avec lenteur et incertitude.

Souvent encore les réponses étaient incorrectes et erronnées. A l'un de ces examens, sur vingt candidats, huit furent refusés uniquement par leur ignorance du calcul, et celles qui obtinrent leur diplôme n'étaient pas encore des calculatrices de premier ordre.

Comment, après cela, pourrait-on s'atten-

drer à ce que de tels sujets pussent enseigner

avantageusement une branche si importante, et dont l'application se rencontre tous les jours dans les besoins de la vie ?

Il me semble qu'une réforme en ce sens ne devrait pas tarder à s'opérer, et qu'elle devrait commencer par les bureaux d'examineurs, puisque c'est par ce canal que nous arrive le plus grand nombre d'institutrices. Si d'un côté, les membres de ces bureaux ne doivent pas apporter à l'octroi des diplômes une sévérité trop rigoureuse, de l'autre, il serait regrettable qu'une trop grande indulgence de leur part vint peupler nos écoles de sujets incapables, surtout sur les parties de l'arithmétique exigées par la loi pour les écoles primaires.

J'ai vu une fois un élève de dix ans faire un problème sur son ardoise et demander à son institutrice si la réponse était correcte. Cette dernière prit l'ardoise et calcula environ quinze minutes avant de trouver la solution demandée, et pendant ce temps, les enfants s'amusaient à qui mieux mieux. L'élève, lui, n'avait mis que cinq minutes à faire son problème et il était correct.

Cette lenteur de calcul de la part de la maîtresse fut cause qu'elle ne fut pas renvoyée une autre année.

Jeunes institutrices qui me lirez, profitez de cet exemple, et dans vos moments de loisir, exercez-vous au calcul; ne négligez pas surtout les règles d'intérêt, car vous savez qu'aujourd'hui, ce qui ne porte pas intérêt n'est que médiocrement apprécié.

P. J. R.

— 000 —

Les femmes et l'instruction

Vous est-il jamais arrivé de faire la connaissance d'une de ces femmes—rares parmi nous—hérissées de grec et de latin, croyant avoir tout appris et aussi prétentieuses que

désagréables ? Si vous avez rencontré une fois un de ces phénomènes, vous avez sans doute pris vos mesures pour ne plus le retrouver sur votre chemin. Vous l'avez évité avec encore plus de soin, si cette savantasse prenait des airs de libre-penseuse, et s'imaginait, dans sa faiblesse, pouvoir se passer de la force que donnent les idées religieuses. Cette femme, dont nous venons de tracer les principaux traits, c'est celle que le Conseil supérieur de l'instruction publique de France ambitionne de donner à ce pays de nos affections.

Ce Conseil a décidé la création de quarante lycées de filles, dans lesquels elles étudieront trois années durant le français, l'anglais et l'allemand, les sciences, et la quatrième année le grec et le latin, et encore les sciences. De religion, il n'en est pas question.

Dans la lutte que la révolution a entreprise contre le christianisme, le plus terrible ennemi qu'elle ait rencontré, c'est la femme. Les sectaires ont eu assez facilement raison des hommes qui se sont rangés en foule sous leurs drapeaux, mais la femme conservait le flambeau de la foi au sein de la famille, et, à un moment donné, elle le faisait briller d'un éclat si vif, qu'elle démolissait l'œuvre de l'impiété et sauvait ses victimes.

Dernièrement encore, les journaux impies de Paris étaient tout étonnés de voir des membres de la famille du président Grévy secourir des Dominicains d'Arcueil, victimes des décrets du 29 mars, et d'apprendre qu'une de ses filles, qui a épousé M. Wilson, n'avait pas voulu se contenter du mariage civil.

Il faut donc porter la guerre de ce côté, s'est dit la révolution, faisons-nous des alliés dans le camp qui nous résiste le plus

et nous aurons bientôt ville gagnée. Enlevons la femme à l'ordre moral, à la foi, et nous aurons accompli notre œuvre. Or la réforme en perspective ! Pétrie de grâce et de beauté par la main du créateur, elle remplit, depuis que le monde est monde, le rôle de consolatrice de l'humanité. Que deviendra-t-elle quand la science l'aura desséchée et l'impiété dénaturalisée ? La femme a été créée à l'image de Dieu, le Conseil supérieur veut la refaire à l'image de Voltaire ou de Paul Bert !

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que la femme en sait toujours assez lorsqu'elle peut distinguer un pourpoint d'un haut de chausse, comme disait Molière. Nous comprenons et nous aimons chez elle un ensemble de connaissances générales qui lui permettent de remplir avec plus de charme encore la mission que lui assigne la nature. Mais ces études arides qui rebutent souvent l'homme, ne sont point son fait ; elles n'ajoutent rien à sa grâce, la font dévier de sa voie et dérangent l'harmonie de la création. La femme n'a que faire de toute cette science pour conduire son ménage, car nous supposons qu'on n'entend pas pousser la réforme jusqu'au point de vouloir en faire la rivale de l'homme dans le champ de la vie et que ce que l'on veut, c'est une femme savante au foyer domestique. Nous ne voudrions pas pécher par excès de galanterie, mais nous pouvons bien dire, avec nous ne savons plus quel auteur, qu'avec les connaissances que nous lui voulons, la femme la plus bête est ordinairement deux fois plus fine que son mari.

L'aversion que nous inspire la savantasse n'est rien en comparaison de l'horreur que provoque chez nous la libre-penseuse. Une femme impie, c'est un non-sens, une monstruosité. C'est un être déclassé qui révolte

même jusqu'à des libres-penseurs. Des sots prétentieux soutiennent que l'homme peut à la rigueur se passer de religion, et que l'honneur seul lui suffit comme frein moral. Un romancier à la mode, qui est loin d'être un moraliste, Octave Fouillet, dit que dans le cercle ordinaire de ses relations, il a vu des hommes honnêtes sans religion, mais des femmes jamais. Toute femme qui n'est pas à Dieu, appartient à Vénus. Ce n'est pas un moraliste qui parle, mais un roué, un blasé répandu dans un monde corrompu, incroyant, et il doit s'y connaître.

Que demandons-nous à la femme ? Il lui a suffi, jusqu'à nos jours, pour occuper la plus belle place sur cette terre, d'être cette mère sublime qui guide nos premiers pas dans la vie et dont nous ne perdons jamais le souvenir ; cette jeune fille qui occupe et dore nos rêves à vingt ans, et enfin la compagne de nos bons et de nos mauvais jours. La haute science lui aidera-t-elle à remplir sa mission ? Sera-t-elle plus belle et plus tendre lorsqu'elle pourra causer trigonométrie, chimie, génération spontanée ? Tous les physiologistes nous dirons que ces études ne conviennent pas à cet être si frêle, que la jeune fille s'étirole au contact de ces matières arides que peu d'hommes peuvent supporter. C'est tellement le cas, que l'ex-ministre de la guerre en France a dû rendre moins difficile l'examen d'admission à l'École polytechnique, après avoir constaté que chaque année plusieurs candidats succombaient à des maladies cérébrales. Ce régime de la science à haute dose la rendrait-elle plus aimable ! Oh que non ! Quelle horreur d'entendre une dissertation philosophique au lieu de ces jolis riens que la femme sait présenter avec un ton si heureux d'expression ! L'homme qui trouve un si grand charme, à cause du changement,

à la conversation de la femme, se verrait en face d'un autre lui-même, et périrait d'ennui. Voilà la réforme dont l'avonir est menacé. Et Molière ne serait pas là pour flagoller ces nouvelles précieuses ridicules ces savants en jupons !

A. D. DeColles

(A suivre)

— 000 —

PARTIE PRATIQUE

I

Devoir d'Invention

L'élève formera un nom avec les adjectifs suivants :

Paternel, souple, opportun, probe, pur, rapace, stérile, intègre, possible, serein, vorace, salubre, public, inquiet, complet, simple, sec, vain, vif, prudent, blanc, doux, dévot, profond, beau, vieux, adroit, amer, âpre, avare, caduc, digne, épais, gros, éternel, dur, faux, féroce, frais, hostile, jaloux, inférieur, juste, petit, grave, long, nul, oculaire, indigent, oisif, bon, sage, triste, grand.

Corrigé.

| | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Paternel, <i>paternité.</i> | Stérile, <i>stérilité.</i> |
| Souple, <i>souplesse.</i> | Intègre, <i>intégrité.</i> |
| Opportun, <i>opportunité.</i> | Possible, <i>possibilité.</i> |
| Probe, <i>probité.</i> | Serein, <i>sérénité.</i> |
| Pur, <i>pureté.</i> | Vorace, <i>voracité.</i> |
| Rapace, <i>rapacité.</i> | Salubre, <i>salubrité.</i> |
| Public, <i>publicité.</i> | Vif, <i>vivacité.</i> |
| Inquiet, <i>inquiétude.</i> | Prudent, <i>prudence.</i> |
| Complet, <i>complément.</i> | Blanc, <i>blancheur.</i> |
| Simple, <i>simplicité.</i> | Doux, <i>douceur.</i> |
| Sec, <i>sécheresse.</i> | Dévot, <i>dévotion.</i> |
| Vain, <i>vanité.</i> | Profond, <i>profondeur.</i> |

II

Dictée

EXEMPLE DE FRANKLIN

La vie de *Franklin* est un modèle à suivre. Chacun peut y apprendre quelque chose, le pauvre comme le riche, l'ignorant comme

o savant, le simple *citoyen* comme l'homme d'Etat. Elle offre surtout des enseignements et des espérances à ceux qui, nés dans une humble condition, sans appui et sans fortune, sentent en eux le désir d'améliorer leur sort.

Ils y verront comment le fils d'un pauvre artisan, ayant lui-même travaillé longtemps de ses mains pour vivre, est parvenu à la richesse à force de *labeur*, de prudence et d'économie; comment il a formé tout seul son esprit aux connaissances les plus avancées de son temps et plie son âme à la vertu par des soins et avec un art qu'il a voulu enseigner aux autres; comment il a fait servir sa science inventive et son honnêteté respectée aux progrès du genre humain et au bonheur de sa patrie. Peu de *carrières ont* été aussi pleinement, aussi vertueusement, aussi glorieusement remplies que la sienne.

MIGNET.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.

Franklin (Benjamin, né à Boston, en 1706; mort en 1790. D'abord apprenti imprimeur, il devint un des hommes les plus remarquables de son temps. Il aida puissamment Washington à fonder la république des Etats-Unis. Comme savant, on lui doit l'invention du paratonnerre. Parmi ses écrits, on lit surtout la *Science du bonhomme Richard*. = Distinguer à préposition de *a* forme du verbe avoir. = Chacun peut. Les divers sujets: pauvre, riche, etc., étant résumés par le mot *chacun*, le verbe se met au singulier.— On écrirait le pauvre *comme* le riche *peut* (et non *peuvent*) y apprendre quelque chose. Pourquoi? = *Citoyen* (venu indirectement du latin *civitas*, cité), autrefois habitant d'une *cité* ayant part à la direction des affaires publiques. Maintenant, celui qui, dans un Etat, est en possession des droits

politiques (droit de suffrage ou de vote, par exemple). — Mot de cette famille: *con-citoyen*; *civisme* (de *civitas*), *civique*. = *Labeur* (lat. *labor*, travail), travail pénible et suivi. — De cette famille: *labeur*, *labourer*, *laboratoire*... = *Peu de carrières ont*...: le verbe s'accorde toujours avec le complément des locutions collectives *peu de, beaucoup de*...

NOTA. — 1° Analyser chacun des verbes employés. — 2° Donner par écrit la signification de: *homme d'Etat*, *condition*, *prudence*, *économie*, *vertu*... — 3° L'élève indiquera les *connaissances humaines* qui lui sont en partie familières. Le maître montrera combien les notions enseignées à l'école primaire sont loin d'être toute la science. Conclusion: nécessité d'un travail opiniâtre.

L'Instruction primaire.

— ooo —

III

Dictée

LE CHRISTIANISME AU POINT DE VUE SOCIAL
(*Suite*)

Que ¹ deviendrait donc le monde, que ¹ deviendraient ceux qui l'habitent, si par la douceur ² de ses consolations, par l'attrait de ses espérances par les compensations inestimables qu'elle offre aux malheureux, la religion n'adouçissait ³ dans cette vie les maux inévitables à chaque individu, et plus encore aux gens de bien? C'est surtout, dans l'inégalité des conditions, dans l'inexacte distribution des honneurs et des récompenses que cette religion fait connaître la douceur de son empire et la sagesse de ses lois, qui tempèrent et réparent, autant qu'il est possible ⁵, les adversités humaines.

Comme ⁶ l'ordre de la société exige, pour son propre soutien, de la subordination, de la dépendance, de la fatigue; comme la

corruption de l'humanité répand sur le général et sur le particulier ⁷ des peines, des travaux, des oppressions, des injustices, quel homme pourrait se soumettre aux rigueurs d'un partage si cruel à la nature, sans une lumière qui lui apprend à supporter ⁸ les amertumes de son sort, sans un contrepois qui reprime les soulèvements d'une sensibilité trop souvent juste, sans une loi de soumission qui lui fait accepter par des vues surhumaines tout ce qui peut blesser son esprit et révolter son cœur ? Le mal du chrétien n'est, aux yeux de ⁹ la foi, qu'un mal passager et toujours propre à lui mériter ¹⁰ des récompenses éternelles. Le mal du philosophe ¹¹ est un aiguillon ¹¹ pour sa malice, un sujet pour ses révoltes, un ferment ¹¹ pour son humeur, un motif d'injustice et d'iniquité.

Par la religion seule les maux cessent d'être ce qu'ils sont ¹² ; par elle seule, souffrir est ¹³ un moindre mal que de goûter ¹⁴ les douceurs de la vie, au préjudice de sa conscience et de ses devoirs ; par elle seule, l'homme élevé au-dessus de lui-même se dérobe en quelque sorte aux mauvais traitements, à la persécution, à l'iniquité, pour se reposer sous ses auspices dans un centre de bonheur et de paix au-dessus de tous les revers.

D'ALEMBERT.

— 000 —

Arithmétique

PROBLÈME

1. Un cultivateur a récolté 175 minots de blé, 86 m. de seigle, 385 m. d'avoine, 92 m. de pois, 40 m. de sarazin, 60 m. d'orge, 425 m. de pommes de terre et 4200 hottes de foin. Il a gardé pour son usage 80 m. blé, 30 m. seigle, 150 m. avoine, 20 m. pois, 15 m. sarazin, 18 m. orge, 126 m. pommes de terre et 1500 hottes de foin, et a vendu le reste aux prix suivants: le blé \$1.25, le seigle 95 cts, l'avoine 57 cts, les pois \$1.15, le sarazin 69 cts, l'orge 90 cts, les pommes de terre 72 cts, le foin \$11.75 le cent. Combien 1^o a-t-il ramassé de minots en tout; 2^o combien en a-t-il dépensé et pour quel

montant; 3^o combien en a-t-il vendu et pour quel montant?

| Récolte. | Dépense. | Vente. |
|-------------------------|-------------------------|------------|
| 175 | — 80 | Reste. 95 |
| 86 | — 30 | , 56 |
| 385 | — 150 | , 235 |
| 92 | — 20 | , 72 |
| 40 | — 15 | , 25 |
| 60 | — 18 | , 42 |
| 425 | — 126 | , 299 |
| <u>1263</u> | <u>439</u> | <u>824</u> |
| 95 × \$ 1.25 = \$118.75 | 80 × \$ 1.25 = \$100.00 | |
| 56 × .95 = 53.20 | 30 × .95 = 28.50 | |
| 235 × .57 = 133.95 | 150 × .57 = 75.50 | |
| 72 × 1.15 = 82.80 | 20 × 1.15 = 23.00 | |
| 25 × .69 = 17.15 | 15 × .69 = 10.35 | |
| 42 × .90 = 37.80 | 18 × .90 = 16.20 | |
| 299 × .72 = 215.28 | 126 × .72 = 90.72 | |
| 27 × 11.75 = 317.25 | 1500 × 11.75 = 176.25 | |
| <u>\$976.18</u> | <u>\$520.62</u> | |

Rép. Il a récolté..... 1263 minots

Il en a dépensé... 439

Il en a vendu..... 824

Avec le foin il a vendu pour \$976.18 et gardé pour \$520.62.

— 000 —

Toisé

On a fait creuser une cave de 37 pds 6 pes de longueur, 22 pds 6 pes de largeur, et 10 pds 6 pes de profondeur, à raison de .12½ cts la verge cubique. Combien a-t-on payé ?

| pds | pes | pds | pes |
|----------|-----|------------------|--------------------------------|
| 37 | 6 | = | 37 . 5 |
| 22 | 6 | = | 22 . 5 |
| | | | <u>1875</u> |
| | | | 750 |
| | | | <u>750</u> |
| pds | pes | 843 . 75 | surface de la cave. |
| 10 . 6 = | | 10 . 5 | |
| | | <u>421875</u> | |
| | | 843750 | |
| 27 | { | 9) 8859 . 375 | N ^o de pieds cubes. |
| | { | 3) 984 . 375 | |
| | | <u>328 . 125</u> | vgs cubes à 12½ cts |
| | | ½ | |
| | | . 12 | |
| | | <u>39.37500</u> | |
| | | 1.64062 | |
| Rép. | | \$41 . 01562 | |

Algèbre

Trois marchands, A, B et C, entrent en société et gagnent une somme inférieure de \$320.00 à tout le capital engagé dans les affaires. Le gain de A est de \$240.00, et sa mise \$68.00 plus grande que celle de B. La mise de B et celle de C étaient de \$1300.00. Quelle a été la mise de chacun ?

Soit $x =$ la mise de A

$x - 68 =$ la mise de B

et $1300 - (x - 68) = 1368 - x$ la mise de C

$1300 + x =$ la mise totale.

et $1300 + x - 320 = 980 + x =$ le gain total.

$1300 + x : x :: 980 + x : 240$

$x^2 + 980x = 240x + 312000$

Par transposition, $x^2 + 740x = 312000$

Complétez le carré, $x^2 + 740x + 136900 = 448900$

Extrayez la racine carrée, $x + 370 = 670$

et $x = 670 - 370 = 300$

La mise de A \$300

$300 - 68$, B = 232

$1300 - 232$, C = 1068

Preuve.

$300 + 232 + 1068 = 1600$ mise totale.

A 300 : 1600 : 240 : 1280 gain total.

Le gain est \$320 moindre que la mise totale, selon les conditions du problème.

— 000 —

Lettre de Nazareth en Galilée

(Suite)

Au mois d'octobre, une jeune fille orpheline de père a aussi fuit son abjuration après avoir pendant deux ans sollicité cette grâce avec persévérance. Cette épreuve avait été jugée nécessaire surtout pour elle, parce que d'une part elle était persécutée par sa famille, et de l'autre tentée par les protestants qui lui offraient une place à gages dans leur établissement où elle avait passé plusieurs années comme élève. Elle-même nous a dit combien à cette époque elle avait en horreur jusqu'au nom même de couvent et de religieuses.

"Lorsque dans nos promenades, nous a raconté Mariam (c'est le nom de la con-

vortie) nous vous apercevions, nos maitresses nous disaient: Voyez ces pauvres religieuses, elles iront en enfer car elles sont idolâtres! N'ayez jamais de rapports avec elles! Remarquez cette croix d'argent qu'elles ont sur la poitrine. Eh bien, elles l'adorent en disant que c'est leur Dieu!" Et je me promettais bien, ajoutait Mariam de ne jamais approcher du couvent. Mais un jour que je me trouvais avec ma tante Séréna (une latine: "Viens avec moi me dit elle, écouter le Père qui va prêcher à la congrégation." Oh! non, lui dis-je, j'ai peur de vos religieuses. Viens toujours réplique ma tante, et me prenant par la main elle m'entraîne jusqu'à la chapelle, où je fus très édifié de tout ce que je vis et entendis. Je sentais que mon cœur changeait de dispositions, et à partir de ce jour je déclarai à mon frère aîné que je ne voulais plus aller à l'école protestante. "Eh! où iras-tu?" "Chez les religieuses." Mon frère ne me fit aucune difficulté, sachant que beaucoup d'autres schismatiques fréquentaient déjà les classes du couvent.

C'était au printemps de 1879, et c'est alors aussi que Mariam fit les premières instances pour entrer à l'orphelinat, mais sa demande fut toujours éludée sous divers prétextes; on doutait de sa sincérité. Au bout de quelque temps le frère de Mariam prit ombrage des éloges qu'il lui entendait faire des religieuses, et lui défendit d'aller à la classe. Cependant la jeune fille continua de venir le plus qu'elle put, usant de petite ruses pour se soustraire à l'injuste surveillance de son frère. Enfin au mois de juillet dernier, vaincue par ses instances, la Supérieure consentit à la recevoir à l'orphelinat afin de pouvoir l'étudier de plus près. Après quelques semaines une indisposition la força de

rentrer dans sa famille, sa mère l'ayant réclamée. De nouveau on signifia à Mariam qu'elle ne mettrait plus les pieds au couvent; elle laissa dire, se contentant de se boucher les oreilles lorsqu'elle entendait proférer d'horribles blasphèmes, mais en secret et successivement elle faisait passer tous ses vêtements chez une congréganiste qui la soutenait de ses conseils. Enfin, un jour que son frère était plus surexcité que de coutume, elle s'écria: Mon Dieu! plutôt que d'entendre ces horribles choses, j'aimerais mieux être servante toute ma vie dans un couvent! "Si tu bouges pour aller au couvent, je te tire un coup de fusil!" crie alors le frère comme un furieux: "D'après la loi je suis libre réplique Mariam, je puis aller où je veux; d'ailleurs qui te parle d'aller au couvent maintenant?" Mariam dut laisser passer ce nouvel orage, et à quelques jours de là, nous lui fîmes demander de dire définitivement si elle voulait revenir ou rester dans sa famille—la décision était prise. Mariam voyant son frère retenu au lit par la fièvre et sa mère faisant la malade, elle leur dit: permettez-moi d'aller prendre les effets que j'ai laissés au couvent. "Si tu bouges, je te tue répond encore le frère!" "Au moins faut-il que j'aille à la fontaine chercher de l'eau!" Et ce disant, Mariam prend une jarre qu'elle va déposer chez une voisine, la priant de la garder; puis elle escalade un mur afin de n'avoir point à passer devant la maison paternelle, et arrive au couvent toute joyeuse, comme un oiseau qui a rompu ses filets. C'était un dimanche dans la soirée. A l'heure de la prière nous entendons de violents coups de marteau sur la porte d'entrée, accompagnés de cris menaçants par lesquels la mère réclamait la fugitive. La portière

avait beau répondre du dedans que l'on n'ouvrait point à cette heure, l'autre tempêtait toujours, lorsqu'un des gardes de nuit (un ture) s'approchant dit à cette femme: "Es-tu folle de frapper ainsi à la porte des religieuses? Retire-toi au plus vite ou je te donne du bâton!—Ma fille! je veux ma fille! continuait la mère de crier. "Allons donc! reprit le garde, c'est un grand honneur pour elle d'être chez les religieuses. Laisse-là, te dis-je, ou nous te frappons!" Un second garde était arrivé pendant le colloque, et la femme, craignant tout de bon pour ses épaules, se hâta de regagner sa maison. Mais le lendemain elle revint avec sa fille aînée, schismatique acharnée, et fit une scène violente à Mariam qui ne se laissa point intimider et se contenta de répondre: "Je suis dans mon droit et j'en use." Pendant quatre jours la jeune fille eut à subir des injures, des menaces ou des prières aussi ridicules les unes que les autres; elle écoutait tout bien tranquillement, et se fortifiait de plus en plus dans sa résolution. Enfin le 1er octobre, 1er vendredi du mois, le soir à huis clos, le R. Père curé reçut l'abjuration de Mariam dans notre chapelle et la confessa. Le lendemain de bon matin elle fit la sainte communion pour la première fois.

(à suivre.)

— 000 —

Leçon de choses

LE CARBONE

Le charbon est un des corps les plus utiles et les plus communs.—Les chimistes l'appellent *carbone* lorsqu'il est pur.

Il fait partie de *tous les corps organisés*: végétaux ou animaux.—On peut s'assurer de ce fait en brûlant incomplètement ces corps, ou en les chauffant fortement à l'abri

de l'air, en vase clos. Nous verrons pourquoi.

(A l'air, le charbon chauffé s'unit à l'oxygène pour former de l'acide carbonique, corps gazeux : il semble donc disparaître, il brûle, dit-on. C'est là un exemple de combinaison chimique, avec dégagement d'air et de lumière.)

Où trouve-t-on surtout le charbon ?

Dans la terre, (houille, diamant, graphite) ou mine de plomb, tourbe, dans le bois incomplètement brûlé.

DIAMANT.

Sous la forme du diamant, on a le carbone pur cristallisé—inaltérable—le plus dur des corps connus—raye le verre, le coupe, vitrier—réfracte la lumière (feu) du diamant.

Le diamant, ce corps si rare et si précieux, ne diffère donc du charbon ordinaire que par l'arrangement de ses molécules.

Ce fait a été démontré par Lavoisier.

Nous avons donc à étudier le charbon sous plusieurs formes. Nous étudierons chemin faisant les usages et les propriétés du charbon. Commençons par la plus ordinairement connue :

1^o CHARBON DE BOIS.

Lorsqu'on expose un morceau de bois à une forte chaleur, la substance du bois commence à se décomposer. Il s'échappe d'abord de l'eau, soit en vapeur, soit même à l'état liquide, si le bois n'est pas bien sec. On voit l'eau s'échapper à l'extrémité des bûches que l'on place sur le feu.—Cette eau entraîne les corps étrangers sous forme de mousse.

Lorsque l'eau est chassée, la substance du bois est vivement attaquée, et le charbon qui en forme la plus grande partie reste à

nu.—Puis, lorsqu'il est échauffé, il s'unit à l'oxygène de l'air, avec dégagement de lumière et de chaleur : on dit alors que le feu est ardent, qu'il brûle bien.

Vous faites donc une expérience de chimie en allumant le feu. Vous savez ce qui arrive : le charbon disparaît, il en reste un peu de cendre, c'est à dire des matières terreuses.

Pour faire du charbon de bois, on opère de même, mais on évite un contact direct avec l'air : on arrête l'opération au moment où le bois va brûler.

Pour cela, dans les forêts, les charbonniers coupent des branches en menus morceaux d'égale longueur, et en font des tas, dont le volume varie de 30 à 150 stères.—Au centre des tas, on a ménagé un trou qui forme la cheminée, et qui s'étend sur toute la hauteur du tas, depuis le sol jusqu'au sommet. Le tout est recouvert de feuilles, puis de terre et de gazon.

—Au niveau du sol, on ménage des trous qui doivent donner accès à l'air nécessaire à l'opération.—On les nomme évents.

La meule préparée, on jette du charbon allumé dans la cheminée, et le bois commence à s'allumer.—La fumée sort par la cheminée ; quand le feu est pris, on bouche presque entièrement la cheminée.—Après quelques heures, on bouche les évents inférieurs, et on ouvre un peu plus haut pour éteindre le bois qui est en bas et allumer celui qui est en dessus.

Quand la fumée n'est plus abondante, ce qui indique la fin de la décomposition du bois, on ferme tout, et on laisse éteindre. La meule refroidie est démolie et le charbon mis en sacs.—100 parties de bois donnent 20 de charbon.

Les produits accessoires sont perdus, ainsi qu'une partie du charbon. Lorsqu'on veut

tout recueillir, on place le bois dans des boîtes de fer fermées, et on recueille les produits qui s'échappent, — on chauffe les boîtes avec de l'autre bois, et les produits volatiles s'échappent par un tuyau, ménagé à la partie inférieure de la boîte. — Ils vont se condenser dans des réservoirs refroidis. — Ils sont composés en grande partie de *goudron* et de *vinaigre*. — Il reste du charbon dans les boîtes.

Outre ses usages comme *combustible*, le charbon sert à désinfecter les matières organiques altérées, à cause de la propriété qu'a le charbon *poreux*, le charbon de bois, par exemple d'*absorber le gaz*. — Si l'on cuit un *poisson avancé* avec quelques morceaux de charbon dans l'eau de cuisson, toute odeur disparaît. — En *filtrant l'eau* sur une couche de charbon, on la purifie par le même mécanisme. — Bouillon.

Le charbon *conduit mal la chaleur*, puisqu'on peut tenir à la main un charbon dont la partie opposée est *en combustion*.

La *traise* est du charbon préparé par la combustion du bois à l'*air libre*. Elle est très poreuse et légère.

Le *charbon de Paris* est fait avec du poussier de charbon, que l'on met en pâte en le mélangeant à du *goudron de houille* : on moule le mélange, et on le fait sécher à une haute température qui décompose le goudron. Ce charbon brûle très lentement, et se transporte sans se casser.

NOIR DE FUMÉE.

Le noir de fumée est produit par la combustion incomplète de certaines substances riches en carbone.

Lorsqu'on présente à la flamme d'une bougie un morceau de *porcelaine* ou de *métal*, on détermine un dépôt de noir de fumée sur le corps qui refroidit la flamme.

Dans l'industrie, on fabrique le noir de fumée en brûlant des *résines* ou du *goudron*, — La fumée se rend dans une chambre tapissée de grosse toile, sur laquelle se dépose le noir. — On racle ces toiles pour le recueillir.

Le noir de fumée est employé pour la *peinture* et l'*encre d'imprimerie*.

NOIR ANIMAL.

Le noir animal est obtenu par la *calcination des os* en vase clos, employé pour *décolorer le sucre*, à cause de la propriété du charbon *très divisé* d'absorber certaines matières colorantes.

Agitez du vin avec du charbon en poudre, il perd sa couleur.

L'Education.

(A suivre)

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMMOND

AVEC SYNTAXE,

REVUE PAR J. B. CLOUTIER.

DEVOIRS GRAMMATICAUX

Par le même :

Méthode Rationnelle de Lecture,

OU LE

Premier Livre des Enfants,

Par le même :

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et sont en vente chez tous les libraires de Québec.